PLAN STRATÉGIQUE 2025–2029 DE L'ASBL « LUKALA NGANGU »

1. Contexte et justification

La cité de Lukala, située dans la province du Kongo-Central (RDC), est confrontée à des défis sociaux et économiques importants : manque d'infrastructures de base (morgue, centre de santé, équipements culturels), chômage des jeunes, pauvreté des femmes, et érosion des valeurs culturelles.

La diaspora originaire de Lukala, réunie au sein de l'ASBL *Lukala Ngangu*, souhaite fédérer ses forces et ressources pour répondre concrètement à ces défis et contribuer au développement durable et solidaire de leur cité d'origine.

2. Vision

Construire une communauté unie, prospère et résiliente, attachée à ses valeurs, et actrice de son propre développement.

3. Mission

Mobiliser et canaliser les ressources humaines, techniques, culturelles et financières de la diaspora et des partenaires pour améliorer durablement les conditions de vie à Lukala.

4. Valeurs fondamentales

- Solidarité : Se soutenir mutuellement, à Lukala comme dans la diaspora.
- Intégrité : Transparence et bonne gestion des ressources.
- Engagement : Volonté ferme d'agir pour le bien collectif.
- Culture kongo: Respect, transmission et valorisation du patrimoine culturel.
- **Développement durable**: Projets utiles, viables et participatifs.

5. Objectifs stratégiques

Objectif	Résultat attendu à l'horizon 2029
1. Renforcer les infrastructures sociales	Une morgue, un centre de santé rénové, des
de base	équipements communautaires disponibles à Lukala.
2. Promouvoir l'entrepreneuriat local et	Au moins 100 jeunes et femmes impliqués dans des
l'autonomisation économique	AGR viables (fermes, boulangeries, artisanat).
3. Valoriser l'identité et la culture kongo	Un centre culturel opérationnel, des événements annuels
	organisés, archives orales collectées.
4. Renforcer la cohésion diaspora-	Une plateforme numérique active, 3 forums annuels,
communauté locale	projets cofinancés entre diaspora et Lukala.
5. Instaurer une gouvernance	Des comités locaux de suivi opérationnels et des
participative et responsable	comptes rendus financiers réguliers.

6. Axes stratégiques d'intervention

Axe 1 : Développement des infrastructures sociales

- Construction d'une morgue de 30 places.
- Appui au centre de santé local.
- Rénovation/équipement des écoles ou salles communautaires.

Axe 2 : Développement économique communautaire

- Mise en place d'une ferme communautaire (élevage, maraîchage).
- Création d'une boulangerie artisanale.
- Formation à la gestion d'AGR pour femmes et jeunes.
- Microcrédit rotatif local pour les activités des ménages.

Axe 3 : Culture, identité et éducation civique

- Création d'un centre culturel : arts, traditions, bibliothèque.
- Organisation annuelle de la « Journée du Kongo ».
- Soutien à la documentation de l'histoire orale et à la toponymie locale.

Axe 4: Mobilisation de la diaspora et partenariats

- Annuaire des membres de la diaspora.
- Plateforme numérique d'échanges, cotisations et projets.
- Recherche de partenariats techniques et financiers (ONG, État, entreprises).

Axe 5: Renforcement institutionnel de l'ASBL

- Statuts mis à jour et reconnus localement et à l'international.
- Secrétariat opérationnel (bénévole ou rémunéré).
- Tableau de bord stratégique avec suivi participatif.

7. Calendrier indicatif de mise en œuvre

Année	Activités majeures prévues
2025	Construction de la morgue, mobilisation initiale de fonds, identification des
	partenaires
2026	Lancement de la ferme pilote et de la boulangerie, création de la plateforme diaspora
2027	Création du centre culturel, forum culturel annuel, premier microcrédit
2028	Expansion des AGR, formation renforcée des jeunes et femmes
2029	Évaluation globale, pérennisation et planification 2030–2034

8. Mécanismes de suivi-évaluation

- Comité de pilotage diaspora-local.
- Rapports semestriels financiers et narratifs.
- Audits internes/externes.
- Indicateurs clairs de performance (bâtiment livré, nombre d'emplois créés, taux de fréquentation du centre, etc.)

9. Plan de mobilisation des ressources

- Cotisations mensuelles/annuelles des membres.
- Dîners ou campagnes de levée de fonds.
- Subventions d'ONG ou coopérations internationales.
- Partenariats avec entreprises à responsabilité sociale (RSE).
- Dons et legs en nature ou numéraires.